

---

# Commission d'apprentissage ASA

Les commissions d'apprentissage soutiennent les parties contractantes durant la formation.

Assurer la qualité de l'apprentissage et favoriser les intérêts des apprenti-e-s sont les fondamentaux de cette commission. La commission d'apprentissage, instituée par le Service de la formation professionnelle et mandatée par ce dernier, agit en tant que médiatrice et elle permet le dialogue entre le SFP, l'école professionnelle, le prestataire des cours interentreprises et l'institution de formation.

La visite de la commission en entreprise a lieu en 1<sup>ère</sup> année. Cette rencontre a pour but d'évaluer les conditions de formation ainsi que de pouvoir répondre aux questions des parties contractantes.

## Constitution

Elle est formée des représentant-e-s des divers domaines d'activité du métier concerné, mais également d'un-e représentant-e de l'école professionnelle, des cours interentreprises et de la commission de qualification.

[Plus d'informations générales sur le fonctionnement des commissions d'apprentissage](#)

## DIVERS

- [Formulaires et aide-mémoire pour les modifications et/ou résiliation de contrat d'apprentissage](#)
- [Vues d'ensemble de l'application de la loi sur le travail](#) pour les personnes en formation en fonction de leur âge (Durée du travail et du repos, travail de nuit et du dimanche)

- Différentes sources d'information pour la prévention et le soutien en cas de difficultés
- Evaluation ou conseils sur les possibilités d'aide et de traitements et d'accompagnement spécialisés en cas d'addiction (avec ou sans substance) pour adultes ou mineurs : [Des professionnels sont également à disposition pour des addictions en tout genre.](#)

Autres documents spécifiques à la commission :

[Exigences minimales pour les formateurs professionnels ASA Stage hors apprentissage pour les apprenants ASA](#) (ce document doit être complété par la société d'apprentissage et joint au contrat d'apprentissage).

## Membres commission ASA

- Isabelle Surmont, présidente, tél. 026 422 57 46 – 079 516 83 54 – Email : [isabelle.surmont@hotmail.ch](mailto:isabelle.surmont@hotmail.ch)
- Ludmilla Combriat-Martignoni, secrétaire
- Marianne Maerki, membre
- Sabine Baeriswyl, membre
- Serge Berger, membre
- Heidi Dubler, membre
- Anne Farjanel, membre
- Marjorie Leyat, membre
- Joëlle Boschung, membre
- Claudia Repond, membre
- Kengji Joze, membre
- Dominique Vogler, membre